



MAINTENANCE ET FIABILITÉ DES PROCESSUS INDUSTRIELS



CONTEXTE

Dans un contexte économique fortement concurrentiel et face à l'évolution des technologies, vous serez l'interlocuteur transverse par vos compétences multiples en recherche permanente de solutions nouvelles. Secteur en pleine mutation, la sous-traitance des activités de maintenance vous ouvre des perspectives vous permettant d'évoluer d'un poste technique vers un poste d'ingénieur d'affaires.

DOMAINES MÉTIERS

Domaines

Industries (manufacturières et process continu), Prestations de maintenance pour industries (outils de production), Infrastructures (transports, distribution d'énergie, équipements urbains), Tertiaire (équipements de bâtiments, - maintenance multitechnique pour industries, Facilities Management)

Métiers

- Ingénieur méthodes et maintenance
- Ingénieur chargé d'affaires
- Ingénieur études et organisation de la maintenance
- Ingénieur fiabilité
- Responsable Maintenance

DIPLÔME



La formation conduit au titre d'ingénieur diplômé de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, spécialité Maintenance et Fiabilité des Processus Industriels

LIEU DE FORMATION

Université Paris-Est
Marne-la-Vallée
Esipe-MLV - Cité Descartes - Bât Copernic
5 boulevard Descartes
Champs sur Marne
77454 Marne-la-Vallée Cedex 2
site web : <http://esipe.u-pem.fr>

PROGRAMME SUR 3 ANNÉES

I.SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

- Mathématiques
- Mécanique
- Génie Electrique
- Thermodynamique
- Fiabilité

II.TECHNIQUE DE L'INGÉNIEUR

- Mécanique
- Electrotechnique
- Mesures
- Matériaux

III.EXPERTISE EN MAINTENANCE ET FIABILITÉ

- Maîtrise des fonctions de l'activité de maintenance
- Maîtrise des politiques de maintenance
- Maîtrise des outils et méthodologies de maintenance

IV.ENTREPRISE ET COMMUNICATION

- Entreprise, Management et Gestion
- Communication
- Anglais

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

♦ MAÎTRISER LES FONCTIONS DE L'ACTIVITÉ DE MAINTENANCE

- Maîtriser les différents types de maintenance (préventive et corrective)
- Préparer les différentes actions de maintenance (gamme de maintenance)
- Gérer la base documentaire de l'activité de maintenance (technique, normes, réglementations)
- Optimiser les coûts et les délais de maintenance
- Définir les fonctions, les applications et la finalité de la GMAO ; paramétrer et structurer une GMAO
- Gérer les risques pour les personnes, les biens et soi-même ; maîtriser la législation relative à la sécurité

♦ MAÎTRISER LES POLITIQUES DE MAINTENANCE

- Argumenter les choix en terme de maintenance (savoir déterminer le compromis entre correctif et préventif)
- Gérer la relation client / fournisseur dans un contrat de prestation de maintenance ; piloter les prestataires extérieurs
- Réaliser un audit de maintenance
- Proposer et mettre en œuvre des technologies de maintenance innovantes ;
- Assurer une veille technologique dans le domaine des méthodes de maintenance
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de maintenance

♦ MAÎTRISER LES OUTILS ET LES MÉTHODES DE LA MAINTENANCE

- Mettre en œuvre les outils / méthodes maintenance de façon appropriée
- Mettre en place puis suivre un système de collecte de données de maintenance (temps,défaillance...)
- Mettre en place des tableaux de bord diffusant des indicateurs de terrain afin de réaliser des reporting à la direction



Retrouvez plus d'informations sur le site ingenieurs2000.com

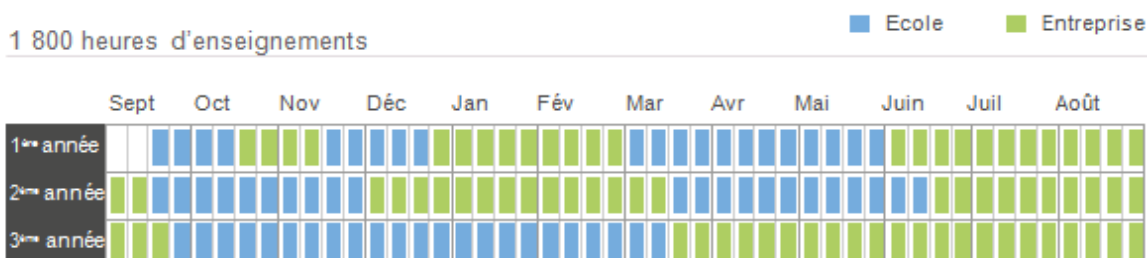
INFORMATIONS PRATIQUES

Contrat d'apprentissage Ingénieur

✓ TYPE DE CONTRAT

Contrat d'apprentissage de 36 mois en continu, régi par le Code du Travail

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE



Un rythme d'alternance avec une évolution sur 3 ans, permettant de mener des missions et des projets dans le métier que vous préparez.

✓ INGÉNIEURS 2000 ET L'INTERNATIONAL...

L'entreprise, dans la mesure du possible, doit permettre à son apprenti de s'impliquer dans les projets internationaux.

Séjour individuel et/ou collectif

Sur la période professionnelle => fortement conseillée

Sur la période académique => pas de participation financière de l'entreprise liée au séjour

Obligation CTI => niveau B2 minimum en anglais

✓ REMUNERATION

L'apprenti bénéficie d'un statut de salarié à temps plein. Il est rémunéré pendant toute la durée de sa formation (y compris pendant les périodes écoles). Sa rémunération est :

Soit en pourcentage du SMIC.

Soit, et si cela est plus favorable, en pourcentage du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) correspondant au poste occupé.

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Avant 18 ans	25% du SMIC	37% du SMIC	53% du SMIC
De 18 à 20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et +	53% du SMIC*	61% du SMIC*	78% du SMIC*

* ou du SMC.

Faites une simulation de coût sur :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_5641

✓ FINANCEMENT DE LA FORMATION

Entreprises assujetties à la TA : la formation est financée uniquement par la taxe d'apprentissage au moyen du Quota, Hors Quota et CSA (si assujettie)

Entreprises non assujetties à la TA : facturation du coût de la formation annuelle

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

1 tuteur entreprise et 1 tuteur école

Un suivi et une évaluation qui impliquent l'entreprise et l'école (co-évaluation à 50/50).